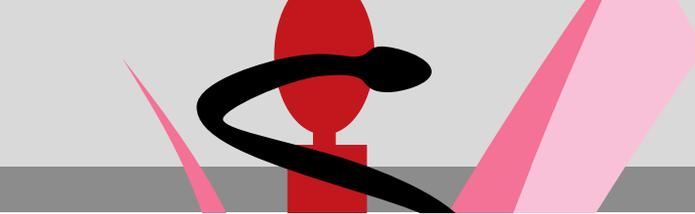




**Epreuves pratiques
d'admission
des 28, 29 mars et 17 avril
2018**

OSTEOPATHIE ANIMALE

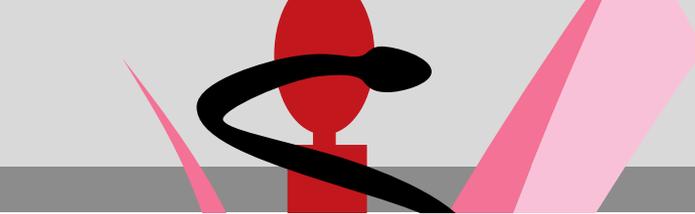


Épreuve pratique d'aptitude à l'exercice de l'ostéopathie animale.

Grille d'évaluation mode d'emploi (1).

La grille d'évaluation dite « par rubriques » est basée sur l'approche par compétence. Chaque membre du jury coche pour chaque compétence une des trois cases : conforme, partiellement conforme ou non conforme.

La grille d'évaluation est un outil d'annotation mise à disposition de chaque membre du jury pour faciliter les évaluations et pouvant, le cas échéant, être utile au délibéré.



Épreuve pratique d'aptitude à l'exercice de l'ostéopathie animale.

Grille d'évaluation mode d'emploi (2).

1. un candidat qui obtient « conforme aux attentes » sur l'ensemble des compétences se voit proposer pour validation.
2. le jury garde la faculté de proposer pour validation un candidat qui obtient « partiellement conforme » sur une ou deux cases non bleutées.
3. un candidat qui obtient « partiellement conforme » sur une case bleutée fait l'objet d'une discussion au moment du délibéré du jury réuni en séance finale plénière.
4. un candidat qui fait l'objet d'une appréciation « non conforme » à l'une des compétences requises ne peut pas être proposé pour validation. Le jury évalue et statue en dernier ressort lors du délibéré en séance finale plénière.

Epreuve pratique d'aptitude à l'exercice de l'ostéopathie animale
Grille d'évaluation

Nom et prénom du candidat :

Nom de l'animal :

Motif de consultation :

Date :

Espèce : CN CT CV BV

Domaine	Compétence	Conforme aux attentes	Partiellement conforme	Non conforme	Observations
Communiquer	Prendre contact et approcher le client et l'animal en créant un climat de confiance				
	Recueillir l'anamnèse et les commémoratifs les plus complets				
	Obtenir le consentement éclairé après information loyale et complète du propriétaire				
Diagnostiquer	Réaliser un examen général complet de l'animal				
	Réaliser tous les tests diagnostiques ostéopathiques nécessaires selon un protocole rigoureux				
	Identifier les dysfonctions puis proposer une(des) chaîne(s) dysfonctionnelle(s) cohérente(s)				
Traiter	Proposer un traitement ostéopathique : justifier et décrire les techniques préconisées en les reliant à la dysfonction et à la façon de la corriger				
	Mettre en œuvre le traitement, en toute pertinence par rapport à l'objectif annoncé, en optimisant position, efficacité et sécurité				
	[le cas échéant : exécuter une technique imposée par le jury]				
	Contrôler l'efficacité de la technique et contrôler les conséquences éventuelles sur la chaîne dysfonctionnelle concernée				
Conseiller	Effectuer un bilan auprès du propriétaire, en expliquant les conséquences possibles du traitement, la conduite à tenir, le suivi éventuel et en rédigeant compte rendu écrit compréhensible par le propriétaire et par le vétérinaire non ostéopathe				
Prévenir	Assurer à tout moment une sécurité globale (animal, candidat, entourage)				
Agir en responsabilité	En cas de diagnostic d'exclusion, refuser d'intervenir et/ou référer à un vétérinaire				

Examineur :

Proposition avant délibération finale : Validé - A rediscuter - Non validé



	ADMIS	AJOURNE	DELIBERATION ECRITE
candidats	X		
1 candidat		X	Recueil très incomplet des commémoratifs, sémiologie ostéopathique non maîtrisée , défauts de mise en place des tests en adéquation avec la sémiologie. Faibles connaissances anatomiques.



	ADMIS	AJOURNE	DELIBERATION ECRITE
candidats	X		
1 candidat * un absent excusé		X	Le jury a ressenti, dans les deux sous-épreuves, la quasi-absence de possibilité de discussion contradictoire et le manque d'adaptabilité du candidat dans sa posture professionnelle . Il a de plus été constaté un manque de rigueur dans l'examen des animaux au regard de la sémiologie clinique spécifique à l'ostéopathie , ainsi qu'un manque de connaissances anatomiques essentielles . Les traitements ostéopathiques proposés se sont révélés être approximatifs .



	ADMIS	AJOURNE	DELIBERATION ECRITE
candidats	X		
1 candidat		X	Sémiologie ostéopathique et chaînes dysfonctionnelles non maîtrisées ; faibles connaissances anatomiques. Techniques de traitement ostéopathique non respectueuses des tissus de l'animal. Problème de sécurité de l'assistante.



Prochaines épreuves d'admission

21 et 22 novembre 2018

20 et 21 décembre 2018





Epreuve d'admissibilité du 19 juin 2018

OSTEOPATHIE ANIMALE



Lieu ONIRIS salle informatique

35 candidats

Format QCM

120 questions

1 Réponse juste sur cinq proposées



Disciplines fondamentales : 36 questions

- Histologie et biologie cellulaire : 8 questions
- Biochimie clinique : 8 questions
- Physiologie : 6 questions
- Anatomie : 14 questions

Disciplines transversales : 36 questions

- Droit, déontologie et éthique : 17 questions
- Zootechnie et reproduction : 9 questions
- Alimentation : 7 questions
- Pharmacie : 3 questions

Disciplines cliniques et ostéopathiques : 48 questions

- Connaissances cliniques : 18 questions
- Connaissances ostéopathiques : 30 questions

RESULTATS

Note moyenne : 11,5/20	Médiane : 12,0	Minimum : 3,8	Maximum : 17,0
Temps accordé : 120 min	Moyenne : 102 min 25 s Médiane : 102 min 17 s	Minimum : 74 min	Maximum : 123 min* 34 s

* le temps accordé total a été plus important car les 3 parties ont été séparées pour des raisons pratiques (temps accordé par questionnaire : 40 min/40 min/50 min)

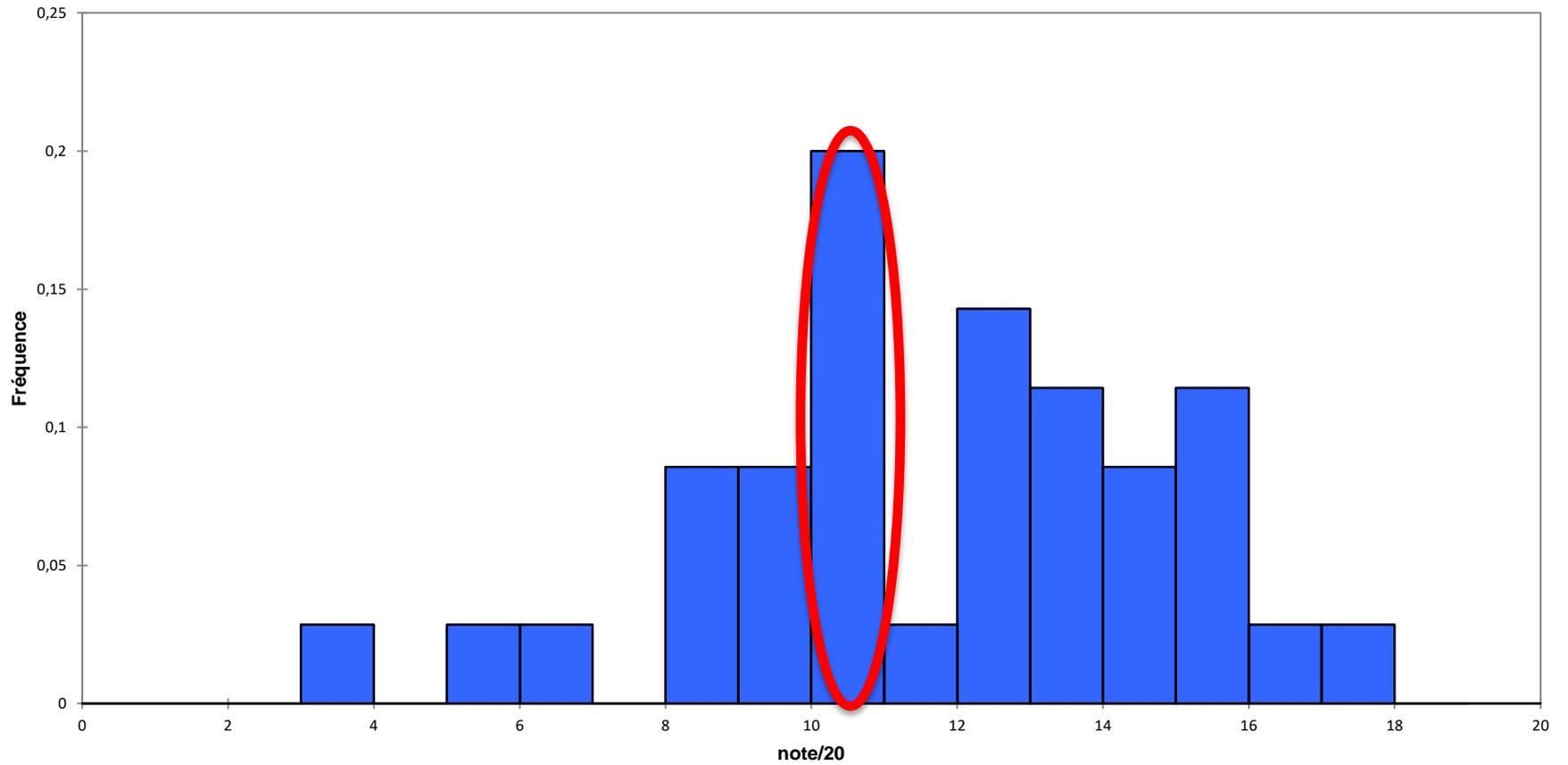
% de bonnes réponses par catégories de questions

	% de bonnes réponses par catégorie de questions						
	biologie	anatomie	déontologie règlementation	zoot/alim/repr	pharmacie	diagnostic différentiel	ostéopathie
moyenne	56%	54%	62%	52%	37%	73%	69%
min	23%	14%**	35%	38%	0%	54%	49%
max	82%	86%	88%	75%	100%	92%	89%
Ecart- type	15%	17%	13%	9%	29%	10%	10%

** 1 candidat n'a eu que 2 bonnes réponses sur les 14 questions d'anatomie proposées



Histogramme (note/20)





Prochaine épreuve d'admissibilité

29 novembre 2018